L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 2 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UNE personne des plus recommandables désirerait se placer dans une famille, comme dame de compagnie ou gouvernante, ou se mettre au service d'une personne qui aurait besoin de soins constants. S'adresser par lettre, aux initiales A. L., bureau de l'Abeille. 22 jan—

A LOUER.

A loner.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept27

A VENDRE.

A VENDRE—Une maison à deux étages avec magasin et résidence, située au No. 40 rue Washington, coin St-Thomas, avec écuries, dépendances, etc. C'est un des coins les plus fréquents dans le 4ème district de cette ville. Conditions faciles. S'adresser à Alphonse Philips, chambre No. 5, Bâtisse Denégre, 52 rue Carondelet.
24 jan—2 sem—dim mar ven

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires—Un café bien situé. Dans la maison se trouve un certain nombre de lits, qu'on vendra ensemble avec le café ou séparement. S'adresser à M. Mir, coin Passage la Bourse et St Louis. 28 jan—6f

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monseour, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante-cinq milles plus bas que la Nouvelle Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à B. Saloy, No 1 Place Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans.
5 jan—1m.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans public, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58
Primes maritimes	61,369 43
Primes de rivières	32,390 71
	$826,687 72
Primes acquises	126,977 35
Total primes	$953,665 07
A déduire—	
Primes non acquises	$71,482 96
Primes remboursées	137,444 66
Réassurances	83,804 32
	$292,788 94
Primes nettes acquises	$660,876 13
A ajouter—	
Intérêt, loyers, sauvetage	41,094 95
Revenu net	$701,971 08
A déduire—	
Pertes d'incendies	$416,516 28
Pertes maritimes	49,962 90
Pertes de rivières	12,218 12
	$478,696 30
Commissions	62,961 02
Taxes	20,966 06
Dépenses générales d'agences et charges	19,253 14
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41
Donations charitables	1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55
Bureau des assurances, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Balcweb	10,179 51
Profits et pertes	19,327 50
	$664,927 51
	$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées	20,000 00
Profit net	$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent	
Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,848 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 02
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle extrait des livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en bon étude, No 1 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FABRY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 13 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POURCENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Ernerre,	Chas Lafitte,
E. J. Bolze	P. Pierry Poitevin,
E. Forstiere,	A. Schreiber,
Chas T. Dugazon	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo.	J. Tuyes.

19 jan—1m

Vingt-Huitième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 138 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1885.

Sur les risques d'incendie	$409,245 28
Sur les risques de mer	54,324 83
Sur les risques de rivières	26,385 35
	$490,555 46
A ajouter : Primes non acquises de 1884	83,989 25—$574,544 71
A ajouter : Intérêts, profits et pertes	20,871 00
	$595,415 71
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie	$183,905 58
Pertes maritimes	25,498 63
Pertes de rivières	12,268 43
	$222,672 64
Taxes	8,187 43
Réassurances	26,410 67
Primes remboursées	60,353 31
Réfaction	73,992 27
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses	38,826 21—$429,442 53
	165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 pour cent payé en juillet 1885	12,206 20
	$153,766 98

Dividende semi annuel de 5 pour cent payable à partir du 14 janvier 1886 | 12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées | 16,732 84
Montant réservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885 | 104,534 14
Montant porté au fonds de réserve | 20,000 00
| | $153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	26,316 67
Prêts sur nantissement	12,588 56
Dû à payer par compagnies d'assurance	5,921 88
Billets à recevoir sur demande	9,513 86
Bons d'Etat et de ville	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Mobilier du bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Biens fonciers	4,698 59
Primes en voie de perception	126,243 19
En caisse	60,885 79
Total de l'actif	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises	104,534 14
Pertes non réglées	16,732 84
Dividende de 5 pour cent déclaré le 13 janvier 1886	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire.
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.
13 jan—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre de la dentaire et leur art.
Pose de palais artificiels.

ASSURANCES

Dix-neuvième état de situation annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Primes sur les risques d'incendies	$179,058 81
Primes sur les risques de mer	4,885 18
Primes sur les risques de rivières	5,356 64
Total des primes	$189,300 63
Ajoutez—Risques non échus de 1884	37,026 32
Total des primes	$226,326 95
Ajoutez — Intérêts et profits et pertes	$ 27,580 00
Moins les salaires et les frais généraux	11,764 03—15,815 97
Fonds de surplus de 1884	15,000 00
Total	$257,142 92
Pertes payées—	
Sur les incendies	$ 68,951 72
Sur les mers	1,420 56
Sur les rivières	5,683 75
	$ 76,056 03
Réassurances	35,211 89
Réductions — primes remboursées	48,364 21
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16
	168,767 29
Profits	$ 88,375 63
Réserve pour—	
Primes non expirées	$ 41,769 60
Primes non payées	7,268 00
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en janvier 1886	10,000 00
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00
Fonds de surplus, 1885	17,000 00
Surplus	2,337 97
	$88,375 63

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$ 1,725 00
Primes en voie de collection	37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques	19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché	16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 11
Meubles de bureau	2,102 40
Comptant en caisse et en banques	22,851 21—278,375 63
	$306,704 30

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 5ème jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà allouée sur les dividendes de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.
17 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)
Bureau, No 38 rue du Camp.
ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie	$115,644 66
Primes de rivières	7,778 80
Primes maritimes	6,895 15
	$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884	40,206 60
	$170,520 25
A déduire :	
Pertes d'incendie	$43,669 76
Pertes de rivières	4,893 85
Pertes maritimes	2,970 62
Réfaction	17,457 87
Réassurances	15,206 22
Primes remboursées	8,932 52
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de sauvetage, Service du feu, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64
	$113,713 48
	$ 56,806 77
Réservé pour pertes non estimées	$ 5,107 00
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	22,086 07
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70
	$ 56,806 77

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$ 6,380 82
Prêts sur nantissement et hypothécaire	158,101 86
Billets à ordre	6,044 60
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant en argent en banque	76,437 90
Primes en voie de collection	40,215 50
Meubles de bureau, divers	4,523 53
	$306,704 30

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réserve pour primes non acquises	129,511 23
Fonds de réserve et surplus	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire.
I. N. MARKS, President.
T. PRUDHOMME, Vice-President.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêts sur le capital versé, ainsi qu'un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire.
I. N. MARKS, President.
T. PRUDHOMME, Vice-President.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander	Léon Bertoli.
H. H. Bierhorst.	Phil. Beck.
Peter Blaise,	P. Egan,
J. Ellerman,	Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche,	Chas. Renard
A. H. Isaacson,	I. N. Marks,
A. A. Magnus,	Wash. Marks,
T. Prudhomme,	A. H. Sieward,
Otto Thoman,	Jno. Everett.

22 janv—1 mois

OFFICIEL.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS.
Hôtel de Ville, 26 janvier 1886.

LES Bureaux ci-après désignés serviront de bureau d'élection dans chaque Précinct du Quatrième district représentant, quatrième ward de la ville de la Nlle-Orléans. Les électeurs dument qualifiés du dit district représentant et ward y déposeront leurs bulletins pour un représentant qui devra remplir le mandat non expiré de feu l'Hon. John F. Fitzpatrick.
La dite élection aura lieu SAMEDI, 6 février 1886, de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Quatrième Ward.

1er Precinct—Du fleuve à la rue Dauphine, Canal à St-Louis. Poll—Rue Conti, entre Exchange Alley et Royale.
2e Precinct—De Dauphine à Tremé, rue du Canal à St-Louis. Poll—Canal et Bagnes.
3e Precinct—De Tremé à Claiborne, Canal à St-Louis. Poll—Villere et Douane.
4e Precinct—De Claiborne à Johnson, Canal à St-Louis. Poll—321 rue Bieville.
5e Precinct—De Johnson à Broad, Canal à St-Louis. Poll—491 rue Bieville.
6e Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain et de la rue du Canal et du Nouveau Canal au Canal d'Orleans et à la rue St-Louis. Poll—Poste de la Pompe Métairie No 4, rue du Canal.
Les électeurs déposeront leurs bulletins au poll du precinct où ils sont domiciliés.
J. V. GUILLOTTE, Maire.
26 jan au 6 fév—

Avis d'Election.

Bureau de Shérif Civil de la paroisse d'Orléans ?
Nlle Orléans, 9 Janvier 1886.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du quatrième jour de janvier A. D. 1886, me commandant de faire tenir une élection dans le Quatrième district représentant de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, à dessein de remplir une vacance qui s'est produite dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane par suite de la mort de l'Honorable John F. Fitzpatrick, ancien représentant dudit Quatrième ward de la paroisse d'Orléans.
A ces et ici donne qu'une élection aura lieu, conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de l'assemblée générale de 1877.
Samedi, le 6me jour du mois de février A. D. 1886,
De 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième ward de la ville de la Nlle-Orléans, afin d'élire un Représentant dudit district à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat pour remplir la vacance créée par la mort de l'Honorable John J. Fitzpatrick, ancien représentant dudit district.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et exofficio officier ministériel pour le retour des élections de la paroisse d'Orléans.
9 janv—au 6 fév inc

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE B,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
30 Lots de	500	15,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit		6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit		4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit		2,250
1,967 Lots, de montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

Ce tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
plus de renseignements, écrivement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 on plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à
New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS OFFICIEL.

COMMISSAIRES ET GREFFIERS nommés par l'Enregistreur des Votants pour la Paroisse d'Orléans, ce qui prévaut comme suit à l'Election qui aura lieu le sixième jour de février 1886, pour un Représentant pour le Quatrième District Représentatif (4ème ward), conformément aux clauses de la Section 15 de l'Acte No. 58 de 1877, de l'Assemblée Générale de la Louisiane :

Precinct No. 1.
Commissaires—
Dan Rees, 118 St-Louis.
J. S. Flandry, 92 Bourgogne.
Paul Millet, 94 Passage de la Bourse.
Greffier—
Jos. Ibele, 332 Conti

Precinct No. 2.
Commissaires—
Gus. Bader, 250 St-Louis.
W. C. Duffy, 296 Bienville.
Fred. Bertrand, coin Dauphine et Canal.
Greffier—
A. H. Harris, 43 Dauphine.

Precinct No. 3.
Commissaires—
Jno. A. Brennan, 67 Nord Claiborne.
A. Blum, 231 1/2 Domaine.
C. V. Kathman, 222 Bienville.
Greffier—
Jas. Duignan, 258 Bienville.

Precinct No. 4.
Commissaires—
Aug. Brill, coin Roman et Conti.
Wm. Lyons, 336 Conti.
Joseph Brennan, 67 Nord Claiborne.
Greffier—
J. J. Glennon, 430 Conti.

Precinct No. 5.
Commissaires—
Fred. Weigand, 474 Domaine.
Wm. Glennon, 430 Conti.
Hy. L. Bogh, 74 Mire.
Greffier—
James Brennan, 67 Nord Claiborne.

Precinct No. 6.
Commissaires—
J. B. Sagot, coin Canal et St-Antoine.
John Fabian, coin Canal et Bernadotte.
Jas. J. Peppard, 28 Conti.
Greffier—
Chas. Weigand, 474 Domaine.
ALEX. BREWSTER,
31 jan au 6 fév inc Enregistrer des Votants.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil.
Le contenu, installation, stock, etc. de cette magnifique buvette et restaurant au local No 8 rue Carondelet, dans l'affaire de
Leon Benedito vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,528—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 janvier 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 9 février 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le tout et principalement le contenu, le stock, l'installation, etc., de la buvette et restaurant au local No 8 rue Carondelet, consistant en une variété de choses appartenant à une buvette de premier ordre, et d'un restaurant bien installé et approvisionné telles que glaces, tables, chaises, couteaux, fourchettes, verreries, vaisselles, argent, un four, un grand assortiment de whiskeys, vins, liqueurs et autres articles, etc., trop longs à énumérer, conformément à un inventaire déposé dans les archives de l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan 29—fev 2,5,9.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Dubuny, etc.

Veuve Clémanse Bernard vs. Octave F. Vallette

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 9 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Tous les droits, titre et intérêt de Théodore Lamarque dans le steamboat Godfrey T. Dubuny de la 2ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse Plaquemine, maintenant transféré en la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 10,936 du dit dossier dans l'affaire de Théodore Lamarque vs La Paroisse Plaquemine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 jan—22 26,30—fev, 2

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jno. B. O'Rourke, agent, etc., vs W. C. O'Rourke.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 7,852—En vertu d'un saisie arrêt en faction à moi adressée par l'Honorable Thomas E. Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, MARDI, le 16 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot ou portion de terre, avec tous les droits, voies et améliorations qui y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 97 pieds. Le dit lot commence à une distance de 125 pieds de la ligne de la rue de l'encognure des rues Jackson et Clara.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. LOEBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la N. O.
15 janv—15, 29, 27—fev 2, 9, 16.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

M. et Mme John Taylor Johnston vs. L. B. Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,094—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au bureau du Marshal des Etats-Unis, situé au No 7 rue du Camp, contenant une grande quantité de cigares, tabac, pipes, articles pour fumeurs et rafraîchissements, stock, ustensiles, etc., tout ci-après mentionné et inventorié dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fev—2,6,10,13.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Geo. Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 16,685—Division A.—Attendu que feue Geo. Schwab, la présente 16 ans du Canal, a fait un deffet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de lui Geo. Schwab, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui sont concerner d'avoir à déduire dans les dits jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
2 fev—2,6,11

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
30 Lots de	500	15,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit		6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit		4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit		2,250
1,967 Lots, de montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717—En vertu d'un ordre de vente en date du 21 janvier 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 9 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rue New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire et cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Arnaut par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.
2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St-Bernard Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt quatre inclusivement sur ledit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.
3° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julia, Rocheblave et Burgundy, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir :
Le lot numéro neuf mesure trente-quatre pieds de face à la rue Burgundy sur une profondeur de soixante-cinq pieds sur quatre pieds de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente-quatre pieds de face à la rue Burgundy sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.
Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lamer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.
Termes et conditions—Cette crière étant la seconde et dernière, les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elles rapporteront à douze mois de crédit, les différents acheteurs fournissant des billets avec bonne garantie, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente et hypothèque spéciale sur chaque propriété jusqu'à parfait paiement. Les acheteurs seront tenus du montant de leurs enchères et payeront en outre tant les frais de publication, ainsi que ceux du shérif, du greffier, etc., s'élevant :
Sur la première propriété environ soixante dollars.
Sur la deuxième propriété environ quatre-vingts dollars.
Sur la troisième propriété environ quarante dollars.
Et auront de plus à déduire du montant de leurs enchères respectives et payer comptant les taxes d'Etat, de paroisse et municipales sur les dites propriétés, savoir :
Sur la première propriété s'élevant à environ deux cent cinquante-cinq dollars.
Sur la deuxième propriété s'élevant à environ cent soixante-cinq dollars.
Sur la troisième propriété s'élevant à environ cinquante-cinq dollars.
Actes de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 jan—23,30—4,9fev

ANNONCE JUDICIAIRE.
John G. Spor vs Theodore Lassande.

VINGT-QUATRIÈME COUR JUDICIAIRE de district dans la paroisse Plaquemines. No 7,774 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Vingt-quatrième Cour Judiciaire de District pour la Paroisse Plaquemine, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 9 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, St. Joseph, Catondelet et Julie, désignés par les numéros quatre et cinq d'après un plan de W. T. Thompson, de pulse voyer, en date de décembre 1855, annexé à un acte passé pardevant E. Farrell, notaire en cette ville, date du 21 juillet 1857. Le lot numéro quatre mesure vingt-deux pieds deux pouces et une ligne de face à la rue St. Joseph sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds. Le lot numéro cinq mesure quarante pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de cent pieds à la rue Carondelet. Les dits lots sont bornés dans le fond par une ruelle de onze pieds de largeur en commun avec des dits lots et autres qui se trouvent.
Acquis par le défendeur P. A. Murray de Francois J. Eglay et Jules Bouchereau, suivant notre passé pardevant Octave Morel, notaire, le 30 mai 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété